

# **TOURNEE DES AS CSO CAHIER DES CHARGES et REGLEMENT ETAPE 2008**

## **Les grandes orientations du projet sportif 2008 de la FFE**

### **A chacun son projet sportif**

#### **Le circuit jeune : La Tournée des As**

Ce circuit de concours est réservé aux cavaliers des catégories « jeunes » jusqu'à 26 ans, il est destiné à :

- Garantir à tous les cavaliers, les parents, les entraîneurs, les enseignants l'égalité des exigences sur l'ensemble du territoire
- Améliorer le niveau technique des jeunes concurrents
- Valoriser les organisations de qualité

Chaque CRE doit organiser 3 concours labellisés « étape de la Tournée des As ». Ces 3 concours bénéficieront des aides à l'organisation du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Ce circuit de concours est qualificatif pour le Championnat des As.

#### **Préambule**

Toutes les questions ayant trait à l'organisation d'une étape de la Tournée des As doivent se référer au Règlement des compétitions de la FFE.

Pour le jugement technique de ces compétitions il est fait application du Règlement des compétitions de la FFE 2008 : Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques CSO.

En acceptant ce cahier des charges l'organisateur s'engage à respecter ces prescriptions ci-après.

#### **I – DUC/Labellisation « Tournée des As »**

L'organisateur peut créer son événement en ligne sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com) du 1<sup>er</sup> septembre au 15 novembre. A l'issue de cette période, et sur proposition du CRE, la FFE donnera le label « Tournée des As ».

#### **II – Terrains et matériels**

L'organisateur doit prévoir :

1. Un terrain de CSO d'au minimum 40 m x 80 m, sur lequel sera implantée au moins une rivière
2. Un terrain de détente d'au minimum 30 m x 40 m  
Selon la période, le terrain pourra être en herbe ou en sable. La proposition sera validée par le CRE.
3. Une tribune de jury.
4. Un chronométrage électronique.

5. Un parc d'obstacles comportant :
  - 16 obstacles mobiles, 8 oxers et 8 droits
  - 5 jeux de soubassements divers
  - 1 jeu de palanques de 4 m x 0,02 m
  - 1 mur dont les piles sont percées de 5cm en 5cm
  - Une rivière artificielle de type bâche bleue si elle n'est pas fixe
  - un bidet transportable, sauf en cas de bidet fixe sur le terrain
6. Une sonorisation du terrain de CSO et du terrain de détente.
7. Un service médical conforme au Règlement des compétitions

### III – Techniciens fédéraux

L'organisateur doit désigner les techniciens fédéraux suivants :

- Un Président de Jury minimum National 2 figurant sur la liste des Juges de CSO 2007/2008 en ligne sur le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com).
- Un Chef de piste minimum National 2 figurant sur la liste des Chefs de piste de CSO 2007/2008 en ligne sur le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com).
- Un Commissaire au paddock minimum National 2 figurant sur la liste des Commissaires au paddock 2007/2008 en ligne sur le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com).
- Le personnel technique nécessaire au déroulement d'une compétition de CSO : un secrétariat, un chronométreur, des hommes de piste.

### IV – Cavaliers

#### A. Droits de participation

Catégorie d'âge	Age maxi	Licence minimum de compétition	Galop minimum
Poussin	10 ans	Club	G4
Benjamin	12 ans	Club	G6
Minime	14 ans	Amateur	G7
Cadet	16 ans	Amateur	
Junior	18 ans	Amateur	
Jeune Cavalier	21 ans	Amateur	
Jeune Senior	26 ans	Amateur	

#### B. Nombre de participation

Le cavalier ne peut opter que pour une seule catégorie d'âge sur la durée d'un concours.

### V – Chevaux

Les droits de participation des poneys / chevaux sont décrits dans les Dispositions Spécifiques du CSO.

### VI – Epreuves et normes techniques

Les concours de la Tournée des As comportent essentiellement des épreuves réservées aux jeunes, l'organisateur peut ajouter d'autres épreuves à son programme.

L'organisateur doit obligatoirement programmer des épreuves réservées pour au moins quatre catégories d'âge sur six :

Exemple de programme jusqu'au 15 mai 2008:

Catégorie d'âge	Epreuves	
	1 <sup>er</sup> jour	2 <sup>ème</sup> jour
Poussin	Amateur 4 95cm Vitesse Ouverte à toutes LFC Amateur	Amateur 3 Grand Prix Ouverte à toutes LFC Amateur
Benjamin	Amateur 3 1,05m Vitesse réservée aux benjamins	Amateur 2 1,10m Grand Prix réservée aux benjamins
Minime	Amateur 2 1,15m Vitesse réservée aux minimes	Amateur 1 1,20m Grand Prix réservée aux minimes
Cadet	Amateur 1 1,20m Vitesse réservée aux cadets	Amateur 1 1,25m Grand Prix réservée aux cadets
Junior	Amateur 1 1,25m Vitesse réservée aux juniors	Amateur Elite 1,30m Grand Prix réservée aux juniors
Jeune Cavalier Jeune senior	Amateur Elite 1,30m Vitesse <b>Ou</b> Pro 2 1,30m Vitesse	PRO 2 1,35m Grand Prix

Le choix des deux catégories d'âge pour lesquelles les épreuves peuvent être ouvertes est libre.

L'organisateur doit prévoir deux épreuves sur deux jours :

- 1<sup>ère</sup> épreuve de type Vitesse, barème au choix en référence au Dispositions spécifiques
- 2<sup>ème</sup> épreuve de type Grand Prix, barème au chrono avec barrage au chrono

Division	Période jusqu'au 15 mai		Du 15 mai au Championnat	
	Vitesse	GP	Vitesse	GP
Poussin	0,95 m	1m	1m	1,05 m
Benjamin	1,05 m	1,10 m	1,10 m	1,15 m
Minime	1,15 m	1,20 m	1,20 m	1,25 m
Cadet	1,20 m	1,25 m	1,25 m	1,30 m
Junior	1,25 m	1,30 m	1,30 m	1,35 m
Jeune Cav Jeune Senior	1,30 m	1,35 m	1,35 m	1,40 m

## VII – Engagements

Le concurrent effectue un seul engagement pour les deux épreuves du concours. Le montant des engagements est librement fixé par l'organisateur.

## VIII – Résultats

Pour les épreuves ouvertes à plusieurs divisions de cavaliers l'organisateur doit fournir aux services informatiques deux classements séparés.

## IX – Annulation du concours

En cas de non respect du Cahier des Charges, la FFE se réserve le droit d'annuler la compétition.

## **X – Championnats des As**

### Epreuves qualificatives :

Le classement permanent permet une extraction « Classement permanent Tournée des As » calculé sur les participations aux épreuves Tournée des as :

Les épreuves Tournée des As Poussins qualifient pour le Championnat des As Poussins.

Les épreuves Tournée des As Benjamins qualifient pour le Critérium des As Benjamins et le Championnat des As Benjamins.

Les épreuves Tournée des As Minimes qualifient pour le Critérium des As Minimes et le Championnat des As Minimes.

Les épreuves Tournée des As Cadets qualifient pour le Critérium des As Cadets et le Championnat des As Cadets.

Les épreuves Tournée des As Juniors qualifient pour le Critérium des As Juniors.

Les épreuves Tournée des As Jeunes Cavaliers / Jeunes Séniors qualifient pour le Critérium des As des 26 ans et moins.

Les engagements dans le Championnat des As Juniors et le Championnat des As Jeunes Cavaliers sont libres.

### Conditions de qualifications :

1. Les N premiers du classement permanent par catégorie d'âge ayant participé à au moins trois étapes de la Tournée des As.
2. Les couples ayant participé à au moins trois étapes de la Tournée des As et proposés par les CRE à la FFE.
3. Les couples sélectionnés par la DTN.